

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a accordé à la MRC de Joliette une enveloppe de 1 147 299\$ pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité; de cette enveloppe, dont 745 699\$ furent encaissés au cours de l'année 2020.

Quoiqu'impactée par la pandémie de covid-19, la MRC a su mettre en place ses priorités d'intervention et amorcer différentes actions pour soutenir le développement de son territoire.

Bilan par priorités d'intervention 2020 - 1^{er} avril au 31 décembre 2020

Soutenir le développement économique

Le conseil de la MRC a décidé de déléguer un montant de 181 160\$, provenant du Fonds Régions et Ruralité à la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ). Ainsi, la MRC reconnaît l'expertise de la CDÉJ en matière de soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en matière de gestion de fonds d'investissements.

Soutenir le développement des communautés

Un montant de 27 564\$ a été investi dans le service de développement local.

L'année 2020 en fut une de planification: la MRC a établi sa nouvelle politique de projets structurants en milieu rural en dédiant 200 000\$ par année de l'enveloppe globale du FRR à des projets ruraux structurants et en adoptant sa nouvelle grille d'analyse de projets.

Soutenir l'aménagement du territoire

La MRC a investi 51 923\$ pour soutenir l'aménagement de son territoire, soit 46 508\$ en support à la planification, de même que 5 145\$ en services de géomatique.

Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives

Cette priorité sera réalisée à compter de l'hiver 2021 pour la réalisation de la patinoire sur la rivière L'Assomption, attrait touristique marqué de la région.

Soutenir la concertation régionale

Les MRC de Lanaudière, dont la MRC de Joliette, ont signé une entente avec la Table des préfets de Lanaudière pour déléguer une partie de la planification et du soutien au développement régional pour le territoire de Lanaudière à cet organisme. La MRC de Joliette a contribué en investissant un montant de 72 458\$ soit 16,91% de l'enveloppe globale de 428 490\$ (2020-2021).

La MRC a signé une entente de partenariat territorial triennal (2019-2023) en lien avec la collectivité de Lanaudière avec le CALQ (Conseil des arts et lettres du Québec) et d'autres MRC de la région et s'engage à verser 30 000\$ par an pour des projets sur le territoire de la MRC. Deux projets furent réalisés sur le territoire de la MRC pour un montant de 15 000\$; les deux autres seront déboursés au courant de l'année 2021.

La MRC a signé une entente sectorielle triennale (2020-2023) ayant pour but d'améliorer la compétitivité des entreprises agroalimentaires et de mobiliser les acteurs du milieu pour favoriser le développement de ce secteur dans une démarche concertée. La MRC s'engage à la hauteur de 15 000\$ par année sur une enveloppe globale de 482 000\$ pour la période 2020/2021.

La MRC s'est aussi engagée dans un projet d'agent de maillage entre des cédants d'entreprises agricoles et des repreneurs non liés à raison de 2 700\$

Soutenir le développement d'événements touristiques, culturels et sportifs

Le Festi-glace de la MRC de Joliette est un événement prisé des amateurs de patin et de plein air. À regret, la MRC a dû annuler l'édition 2021 à cause des mesures sanitaires émises par le gouvernement provincial. La planification d'un tel événement se faisant tout au cours de l'année, certaines dépenses de gestion de coordination de l'événement au montant de 5 634\$ avaient été encourues avant la prise de décision d'annuler l'édition du 40^e anniversaire.

Bilan par priorité d'intervention pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

Priorités d'intervention - Dépenses ou projets	Sommes engagées	Sommes versées
1 - Soutenir le développement économique		
Soutien technique à l'entrepreneuriat – Service conseil		181 160\$
2 - Soutenir le développement des communautés		
Service conseil – agent rural		27 564 \$
3 - Soutenir l'aménagement du territoire		
Soutien à la planification de l'aménagement du territoire		46 508 \$
Géomatique		5 415 \$
Total -Soutenir l'aménagement du territoire		51 923 \$
4 - Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives		
5 - Soutenir le développement d'événement touristique		
Festi-Glace de la MRC de Joliette		5 634 \$

6 - Soutenir la concertation régionale

Planification et soutien du développement régional		72 457 \$
Soutien à la collectivité avec le CALQ	15 000 \$	15 000 \$
Soutien au développement de l'industrie agroalimentaire		15 000 \$
Agent de maillage – agriculture	2 700 \$	

Administration

Services de la MRC		5 150 \$
--------------------	--	----------

REVENUS

MAMH/ Fonds Régions et Ruralité, volet II encaissements	745 699 \$
Intérêt - banque	0 \$
Total des revenus	745 699 \$

DÉPENSES

Total des sommes engagées non-versées	17 700 \$
Total des sommes versées	373 888 \$
Total des dépenses	391 588 \$
Surplus transféré aux revenus reportés	354 111 \$